

ces faits extraordinaires, et bien d'autres guérisons miraculeuses ; mais si le Seigneur a voulu se servir de son serviteur, il prendra bien soin d'exalter davantage sa mémoire. Le seul fait d'avoir sanctifié une paroisse, à un degré aussi élevé, est bien suffisant pour nous porter à vénérer le souvenir de cet homme de Dieu.

de que le
stances
teigne
ses che-
tête un
recom-
rut com-

quel les
gement,
de souf-
n de ses
anda de
il allait
guérir.
alade le
jours, il

nt con
amilles
laindre
it avoir
somme
ain en
main
parois-
le qu'il

oup de
dit un
nourir
n s'ac-
t aver-
ails de